

Novembre 2000 N° 10



La Poudrière
Tableau de R Mayer
(collection Mme S Maurel)

L'histoire de l'Ecole évolue en fonction des nombreuses lois promulguées depuis la Révolution qui donnent ou enlèvent la primauté à l'Eglise Catholique pour l'organisation et le contrôle de l'instruction. Ainsi avant 1888 existent à Marseille 4 sortes d'écoles : publiques laïques (41), publiques congréganistes (13), libres laïques (7), libres congréganistes (41). La ville possède 8 écoles en toute propriété, en loue 17.

Ecoles à Endoume

Garçons. L'école obligatoire naît de la Révolution et son contrôle est confié à l'Eglise par la Restauration. La Monarchie de Juillet rétablit les Frères en 1818 et oblige les communes à pourvoir à l'enseignement primaire. Suite à cette loi, la première école de garçons d'Endoume est créée par les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1820, place de la Croix (place St Eugène). Les congréganistes la gèrent jusqu'aux lois Jules Ferry de laïcisation du personnel des écoles laïques tenues par des congréganistes et la nomination d'un directeur laïque, J B Lapierre, en 1888.

Le 48 rue Charras (~130), école libre laïque est dirigée en 1888 par Louis Mercier, instituteur libre, et en 1900 par les Frères, puis devient un temps annexe de l'école Vallon des Auffes.

Les écoles libres s'ouvrent facilement : il suffit d'en faire la demande, accompagnée d'un certificat de moralité : Victor Sarrobert en 1865 chemin d'Endoume après la Croix, Mr Savajol en 1894 rue du Vallon des Auffes 26, Astic Auguste en 1903 Bd Bensa 8.

Filles et salles d'asile. Bien que les lois Falloux de 1850 fassent obligation aux communes de plus de 800 habitants d'entretenir une école primaire de filles, cet enseignement est négligé.

En 1853, l'école libre catholique extra-muros à Endoume 316 (~364) tenue par les religieuses du St Nom de Jésus et de Marie reçoit 48 élèves. En 1860, les sœurs de St Charles créent une école congréganiste pour 295 élèves au 258(~288) rue d'Endoume complétée par une salle d'asile en 1868. (écoles laïcisées en 1900 et transférées au Bd M Thomas en 1906).

Au début du XX^e siècle de nombreuses petites écoles privées se créent sur toute la colline, à durée de vie variable (de 1 à 50 ans).

Ecoles au vallon de l'Oriol

Garçons. la 1^o école est ouverte (angle impasse de l'Avenir) par un normalien en 1866 ; elle restera la seule école desservant le Vallon et le Plateau, un projet d'école libre dans les locaux paroissiaux du 113 bd Bompard n'aboutissant pas.

Filles et classe enfantine. Une école publique créée en 1865, est tenue par les sœurs de St Charles au bas de la rue de l'Ecole. Remplacées en 1887 par des institutrices titulaires, elles ouvrent une école privée dans des locaux proches. L'école du Plateau est ouverte par Mlle Escoffier en 1906 ; la classe enfantine y reçoit filles et garçons.

Une seule petite école privée est répertoriée en 1903 au vallon : villa La Chaumière, dirigée par Mme Alessandrini (directrice en 1888 de l'école laïque privée, 47 rue de la Colline).

Ecole de garçons à Endoume, près de la Croix.

Une école est créée en 1820, tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes, dite Ecole d'Endoume, sans autres précisions.

En 1860, on trouve au budget de la ville, un devis estimatif des travaux à exécuter pour la construction d'un bâtiment destiné à une école dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes dans la propriété que la ville vient d'acheter au sieur Gras, située quartier d'Endoume.

En 1865, elle est dirigée par Gely, (frère Sévilien).

En 1868, le directeur chrétien est Mr Nicolas, aidé par 3 adjoints :

- Mr Toesca (frère Sinice)
- Mr Allemand (frère Simplides)
- Mr Jouquet (frère Basilisse)

L'école couvre un secteur de 9719 habitants (y compris St Lambert). Le local de 320m² est propriété communale. L'école est classée 13°/24.

370 élèves sont répartis dans 4 classes. Un cours d'adulte (40 élèves gratuits) est dispensé par Mr Nicolas aidé par un adjoint, du 1/10 au 30/6, selon la loi sur l'organisation de l'Enseignement primaire de 1886.

Art.8 - Il peut être créé des classes primaires pour adultes ou pour apprentis ayant satisfait aux obligations des lois du 19 mai 1874 et 28 mars 1882. Il ne peut être reçu dans ces classes d'élèves des deux sexes. Ces cours publics et gratuits d'adultes ou d'apprentis pourront recevoir une subvention de l'Etat. L'ouverture d'un cours privé est soumise aux conditions exigées pour l'ouverture d'une école privée.

Art 37 - Tout instituteur qui veut ouvrir une école privée doit préalablement déclarer son intention au maire de la commune et lui désigner un local. (le maire peut faire opposition à l'ouverture).

Art 38 - Les mêmes déclarations sont à adresser au préfet, au procureur de la République et à l'inspecteur d'académie (avec diplômes et C V)

On notera pour la petite histoire que Dominique Piazza, (né le 31 mai 1860), est allé à cette école des frères dans son enfance. Le futur président-fondateur de la Société des

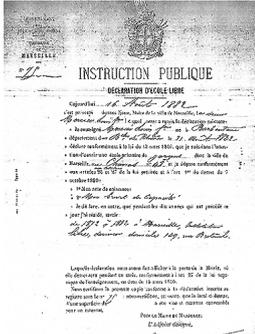
En 1870 l'école d'Endoume comprend deux parties bien distinctes : le logement personnel des maîtres et les salles de classe. Ces dernières sont convenablement installées dans un bâtiment neuf. Il n'en est pas de même pour le logement du personnel que les instituteurs ne peuvent plus habiter ; un rapport a été demandé à l'architecte de la ville. L'exécution du projet de reconstruction auquel s'est arrêté Mr Espérandieu en exigerait une dépense de 20500 F. En attendant qu'il soit mis à exécution, la ville a loué à proximité de l'école une maison pour le logement des frères.



Jean Baptiste de la Salle crée les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1680. Dans leurs écoles les Frères

Ouverture d'une école privée

Le 14 octobre 1842, Antoine Arnoult, instituteur privé, né le 4 avril 1820, muni du Brevet Élémentaire, déclare vouloir ouvrir une école avec 40 élèves à Endoume. Cette école signalée "naissante" en 1849, reçoit 25 élèves ; l'instituteur y pratique **la méthode d'enseignement simultané** (exigée pour le brevet de capacité du second degré au début du 19^e siècle) : la classe est divisée en **petits groupe** s'apprenant chacun son tour la lecture, l'écriture et les premières opérations sur les chiffres, sous la direction du maître ou d'un élève plus expérimenté.



Les écoles de filles ne sont pas obligatoires, mais elles sont encouragées par l'Etat.



Le bach nous rappelle une défaite, celle de la France aux écoles.

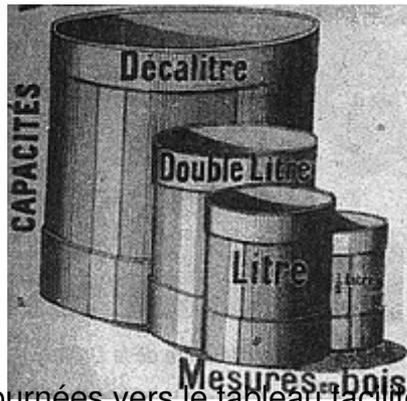


LE TONNELIER. — Pour rendre plus flexibles les douves qu'il veut recourber et assembler, le tonnelier allume dessous un feu de copeaux. Ensuite il les entoure de cercles en bois ou en fer.

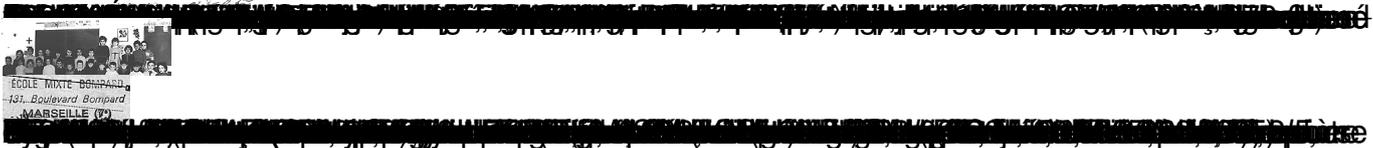
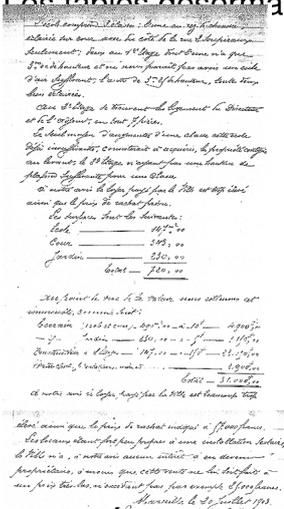


L'asperge. — C'est le nom vulgaire de certains pavots cultivés pour leurs graines. Le pavot renferme une substance vénéneuse, l'opium, mais ses graines en sont totalement dépourvues, et ce sont elles qui fournissent l'huile d'œillette, peut-être la meilleure après l'huile d'olive.

Pour comprendre les volumes, les capacités et les poids, la classe dispose de tableaux muraux



Les tables décennales tournées vers le tableau facilitent l'apprentissage.

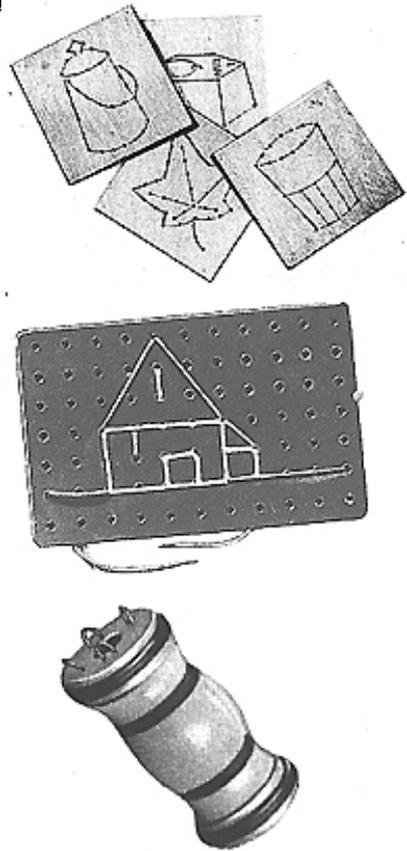


Année le 9 Juin 1873
Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône
à Marseille

Vous m'avez adressé, avec le plan et son élévation, les plans et coupes de l'école à établir sur l'emplacement ci-dessus désigné et situé à l'angle des rues de la République et de la République.

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
COMMUNE DE MARSEILLE
ACQUISITION D'IMMEUBLE

Le 25 mai 1873, le sieur...
a acquis de la commune de Marseille...
un terrain d'une superficie de...
situé à l'angle des rues de la République et de la République.



CERTIFICAT D'APTITUDE POUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES SALLES D'ASILE

Le sieur...
a été déclaré apte à l'enseignement dans les salles d'asile le 14... 1873.

Directeur de l'École d'asile de la commune de Marseille le 14



PAUL-XAVIER REVERCHON
Directeur
des Cours MONTAGNE

Domicile de l'élève
10, Impasse Saint-PY
TEL. 37.37.34



Tous droits réservés. Toute réimpression ou reproduction sans l'accord des auteurs.